



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

LIGUE REGIONALE DE L'ILE-DE-FRANCE

1 - 3 rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 55 87 26 90 – Fax : 01 55 87 26 91

Mail : IleDeFrance@fftt-idf.com - web : www.fftt-idf.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE 2020 DE LA LIGUE ILE-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

APPEL A CANDIDATURES

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 26 septembre 2020**, à 9h30 :

**Au Centre André Malraux,
1 Avenue Léon Harmel, 92160 Antony.
(Parking assuré)**

**Au cours de celle-ci, il sera procédé à l'élection du nouveau Conseil de Ligue
de la Ligue d'Ile de France (mandat 2020/2024)**

Les candidatures au Conseil de Ligue sont rédigées sur papier libre en indiquant le numéro de la licence traditionnelle ainsi que le nom de l'association d'appartenance, accompagnées de la fiche de présentation du candidat (*ci-jointe*) et adressées de façon impersonnelle au Président de la Ligue (*art 10 Règlement Intérieur*), **avant le samedi 5 Septembre 2020** (*cachet de la poste faisant foi*).

Seules sont candidates les personnes de 16 ans révolus, ne rentrant pas dans la liste des impossibilités prévues à l'article 7.4 des statuts de la Ligue et licenciées à la FFTT au titre d'une association de la Ligue.

La Ligue est administrée par un Conseil de Ligue de 24 membres dont 16 sont élus et 8 membres représentent les Comités Départementaux (*article 16 du Règlement Intérieur*).

Ce Conseil de Ligue doit comprendre au moins (article 16.3 du Règlement Intérieur) :

- **un médecin élu en cette qualité**
- **au moins 4 membres de chaque sexe.**

Un accusé de réception de candidature est adressé par le Président à chaque candidat.